



DROIT AU LOGEMENT 44

24, Rue Fouré – 44000 NANTES

Tél : 09 53 23 92 07 – Mail : nantes.dal44@laposte.net

Site : <http://droitaulogement.org/>

COMMUNIQUE

Nantes le : 7 Mars 2015

Mesures logement VALLS - PINEL

Menaces contre le logement des classes populaires et les droits des mal logés

Droit Au Logement dénonce les annonces du 1er Ministre et de la Ministre du logement faites hier, car elles auront pour effet de réduire l'offre de logements pour les classes populaires, malgré des mesures qui pourraient faire croire à une réelle mobilisation pour les plus pauvres. En l'absence de mesures de construction et de mobilisation massives de logements accessibles, ces mesures vont encore durcir la crise du logement :

- Accélération des programmes des démolitions des quartiers populaires, Les politiques de l'ANRU font disparaître des logements bon marchés, sans reconstitution d'une offre suffisante pour les habitants évincés et les mal logés.
- Interdiction de loger les prioritaires DALO ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté (*lequel, car il y en a 2*), les chômeurs, ou les familles monoparentales dans les quartiers populaires HLM, en l'absence de disposition compensatoires : le 1^{er} ministre choisit de sacrifier la mise en œuvre de la loi DALO, laissant les mal logés à leur taudis, à leurs marchands de sommeil, à leur bidonville, ou à la rue.
- La fixation du loyer HLM à la re location dans les centres villes, en fonction des revenus du locataire, annonce une nouvelle étape de la dérégulation des loyers HLM. A terme, il fait peu de doute que les bailleurs sociaux choisiront plutôt les ménages aisés, pour récupérer plus de loyers, que les ménages à bas revenus ... Cette disposition pourrait également préparer une attaque sur les APL (*baisse du loyer = baisse des APL*), et les aides à la pierre versées par l'État pour édifier le logement social (*hausse des autres loyers = + de fonds propres pour construire*).
- Les mesures coercitives annoncées, qu'aucun Préfet n'a jusqu'alors appliqué, visant les communes riches visées par l'article 55 de la loi SRU, ne devraient pas changer fondamentalement la donne : en effet, l'essentiel des logements sociaux sont des PLS, et le rattrapage annoncé sera marginal au regard des besoins sociaux urgents à satisfaire.

Le Gouvernement Valls sacrifie encore une fois le logement des classes populaires et le respect des lois les protégeant (*droit à l'hébergement, DALO, réquisitions*) pour satisfaire d'autres intérêts : **ceux des milieux de l'immobilier, des profiteurs du logement cher et de la spéculation.**

Cette politique aura pour effet de préparer une nouvelle bulle immobilière, accroître la crise et la précarité du logement, et renforcer la marchandisation du logement social.

DAL44, avec d'autres collectifs et assos, vous invite à participer massivement le Samedi 14 Mars 2015 à partir de 18h00 Place du Bouffay à Nantes, pour LA NUIT DE SOLIDARITE AUX SANS ABRIS ET/OU MAL LOGE-E-S.

Fin Mars, date de la fin de la trêve hivernale des expulsions et de la fermeture de milliers de places d'hébergement pour les sans logis. Nous devons exiger :

L'arrêt des expulsions, la baisse des loyers et des charges, la réalisation massive de 200 000 vrais HLM par an, l'application de la loi DALO et du droit à l'hébergement toute l'année, la mobilisation ou la réquisition de 100 000 logements et bureaux vacants, l'arrêt des politiques d'épuration sociale ...

Un toit c'est un Droit !